

UTICA : LES ENTREPRISES DU SECTEUR DU NUMÉRIQUE POURRONT DÉSORMAIS SOUMISSIONNER AUX MARCHÉS PUBLICS INTERNATIONAUX EN DEVICES ÉTRANGÈRES



La Fédération Nationale du Numérique, relevant de l'UTICA, a annoncé aujourd'hui que, suite à une autorisation reçue de la Banque Centrale de Tunisie avec qui la fédération a mené une coordination positive, les entreprises du secteur du numérique pourront dorénavant soumissionner aux marchés publics internationaux en devises étrangères pour les produits et services importés, tout en étant payés en Dinar tunisien selon le taux de change à la date de paiement, et ce conformément à l'article 21 du Code des Changes.

Source : TUSTEX